

Dompierre

infos

MAGAZINE D'INFORMATION
DES DOMPIERROISES ET DES DOMPIERROIS
www.dompierre-sur-yon.fr

#161
mars
avril
2025



Le « Dossier à la Une » est consacré au budget 2025 voté lors du Conseil Municipal du 11 février dernier.



La soirée des vœux 2025 – Salle omnisports du Moulin

Jeudi 23 janvier, plus de 600 dompieroises et dompierrois étaient présents pour assister à la soirée des vœux à la salle omnisports du Moulin. L'occasion pour l'équipe municipale de présenter le bilan des actions 2024, les projets 2025 et de clore la soirée par un moment convivial. Dates clés à retenir pour 2025 : le 1^{er} avril, l'inauguration de l'école élémentaire Pierre Menanteau, les commémorations organisées avec l'UNC le 8 mai et le 11 novembre qui se dérouleront à Dompierre-sur-Yon, la 2nd édition de la fête du marché le 18 mai et la 3^e édition de la fête de la nature la semaine du 21 au 25 mai. Enfin, le 11 octobre, Dompierre-sur-Yon sera la commune d'arrivée du Tour de Vendée.

Retrouvez la soirée des vœux en vidéo et les projets présentés pour 2025 sur la page YouTube @mairiededompierre-sur-yon85



48 arbres plantés

Le dimanche 2 février, 48 familles de Dompierre-sur-Yon ont célébré la naissance de 48 nouveaux jeunes dompierrois et dompieroises en plantant un arbre dans la vallée de la Margerie. Ce geste symbolique, inscrit dans le programme « 1 naissance, 1 arbre », permet à chaque enfant de devenir le parrain ou la marraine de l'arbre qu'il a planté. Malgré le froid, les familles ont choisi leur arbre parmi un beau panel : Hêtre, Aulne glutineux, Bouleau, Chêne, Châtaigner, Noyer. Un moment marquant pour l'environnement et le patrimoine de notre commune.



Depuis 2020, 213 arbres ont été plantés à l'occasion d'1 naissance, 1 arbre.



François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon

Dompierre Infos : Le 23 janvier dernier, lors de la soirée des vœux aux Dompierroises et aux Dompierrois, vous avez présenté le cap pour l'année 2025. Pouvez-vous nous présenter les priorités pour cette année ?

François GILET : L'action municipale couvre un large éventail de domaines, comme par exemple : **la santé, l'économie, l'éducation, l'environnement, le sport, la culture, la solidarité, les infrastructures et l'entretien de nos espaces publics et ruraux.** Pour répondre aux attentes des Dompierroises et des Dompierrois, des associations et des entreprises, il est important, comme dans le budget d'une famille, de prioriser les actions en fonction des moyens et d'établir des programmes et plans d'actions étalés sur plusieurs années. Pour la qualité de gestion des espaces publics, **l'installation d'un site d'éco-pâturage avec des moutons** présents à l'année dans l'espace vert entre la rue des peupliers, des chênes et des châtaigniers, est prévue. Une **campagne d'élagage dans l'espace urbain et rural sera organisée.** En matière d'équipements, les travaux de réhabilitation de l'école Pierre Menanteau sont terminés et **l'école rénovée sera inaugurée le mardi 1er avril prochain.** La construction de **8 logements rue du Bois Noir** est engagée et suivra en mai le démarrage des **12 logements et de la cellule commerciale à l'arrière de la place du Prieuré.** Le programme de réfection des voiries prioritaires se poursuit avec la **rue de la Margerie intégralement reprise en 2025.** Le cimetière va, cette année, disposer d'un **jardin du souvenir adapté, de la création de cavurnes et l'installation de nouveaux modèles de colombariums** permettant le dépôt de fleurs. Le programme d'entretien des bâtiments publics se poursuit. Le déploiement des **liaisons douces continue**, en particulier dans les secteurs **Garlière** d'abord et la **tranche 2 Vergne/les Rochettes**, en fonction des financements de l'Etat obtenus. Enfin, pour garantir la tranquillité publique, des études **seront menées pour installer de la vidéoprotection** aux entrées de la commune et autour des bâtiments publics.

Dompierre Infos : Le 11 février dernier, le conseil municipal a voté le budget. C'est un acte important pour la vie de la commune. Pouvez-vous nous donner des éléments de repères de la situation financière de la commune ?

François GILET : Il est essentiel de voter le budget dès le début de l'année pour définir une feuille de route claire pour les

adjoint.e.s et les services municipaux. **Le budget de 2025 se compose de 5 735 294 € en fonctionnement et de 3 206 070 € en investissement.** Les charges générales sont maîtrisées, représentant 294 €/habitant à Dompierre-sur-Yon, contre 363 €/habitant en moyenne pour les communes similaires. Les charges de personnel public s'élèvent à 446 €/habitant, également inférieures à la moyenne (495 €/habitant). **Le ratio d'administration (agents pour 1000 habitants) est de 9,96 à Dompierre-sur-Yon, contre 12 à l'échelle nationale.** Concernant l'investissement, **le ratio de désendettement**, qui mesure le nombre d'années pour se désendetter sans emprunter, est de **7,58 années pour 2025**, un niveau élevé mais inférieur au seuil d'alerte de 12 années. Ce ratio est stable à environ 9 années depuis 25 ans, tandis que la moyenne des communes similaires est de 5 années. En 2025, Dompierre-sur-Yon remboursera **658 000 € de capital et d'intérêt** d'emprunt et dégagera une **épargne nette de 150 000 €** pour alimenter sa capacité d'autofinancement.

Dompierre Infos : Le 1er goûter en faveur des aînés Dompierrois âgés de 80 ans et plus se prépare pour ce mois de mars à la salle Magaud. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

François GILET : Le **vendredi 28 mars après-midi, les 120 personnes âgées de 80 ans et plus qui sont recensées à Dompierre-sur-Yon sont invitées à partager un moment d'échanges.** Nous voulons remercier les bénévoles du centre communal d'action social qui vont œuvrer aux côtés de Michèle GÉRARD, conseillère municipale aux séniors, pour faire de cette après-midi, un moment convivial. Cette attention portée à nos aînés âgés de 80 ans et plus s'inscrit dans une démarche plus large avec **les petits cadeaux anniversaires et les colis pour les fêtes de fin d'année.**

Sommaire

Vie locale.....	4
Suivi de projet d'aménagement.....	5
Dynamique dompieroise.....	6
Jeunesse & famille	7
Dossier à la Une	8
Agenda de la Mairie & Médiathèque	10
Recensement, Élections et Tranquillité publique	11
Patrimoine & Espaces publics	12
Rétrospective.....	13

Lohan ENFRIN et Keziah LITTRÉ : jeunes handballeuses formées au HBC Dompierrois évoluent au haut niveau

À seulement 17 ans, Keziah LITTRÉ et Lohan ENFRIN, amies dans la vie, se distinguent au handball en Nationale 1 avec La Roche-sur-Yon.

Keziah a commencé le handball à 2 ans et demi, et Lohan à 5 ans et ont été formées au Handball Club Dompierrois. Dès le collège, elles intègrent des sections sportives qui renforcent leurs compétences. Aujourd'hui, elles évoluent au lycée dans cette même section et rejoignent des équipes de haut niveau, dont la sélection de Vendée et la Ligue des Pays de la Loire. « *L'intensité et le rapport de force sont très différents entre le niveau amateur et professionnel* », souligne Lohan. Malgré leur emploi du temps chargé, elles continuent de concilier entraînements et matchs.

Pour Keziah et Lohan, le handball représente des valeurs de cohésion, d'entraide et de respect et leur ambition est de continuer à progresser et atteindre les plus hauts niveaux.



Lohan ENFRIN et Keziah LITTRÉ



Robert BOULIGAND

Hommage à Robert BOULIGAND, figure locale engagée de Dompierre-sur-Yon

Robert était reconnu pour son engagement et sa passion pour transmettre les valeurs qui lui tenaient à cœur. Jusqu'en 2023, il a représenté Dompierre-sur-Yon en tant que référent au conseil d'administration des Dompierrois de France.

Très investi au sein de l'Union Nationale des Combattants (UNC), il a occupé la fonction de secrétaire et œuvrait avec dévouement pour organiser des moments de mémoire et de partage.

Membre du conseil des sages, Robert veillait avec rigueur à l'usage des deniers publics, notamment sur des sujets comme la redevance incitative pour la collecte des déchets. Sur le plan professionnel, il aimait partager son expérience acquise au sein du Groupe Atlantic Industrie.

Nos pensées les plus sincères vont à son épouse Marcelle, à ses enfants, et à ses proches.

Naissances

- Gabin BESSON – Les Etangs
- Marceau MONTASSIER – La Motte
- Camille BELLET – La Motte
- Hugo GRAVIER – La Motte
- Isao ARNOU – Grand Pré
- Côme BARBEAU – Les Etangs
- Soan GABORIAU – Les Etangs

- Jules GABORIT – Les Etangs
- Sacha BARREAU HOAREAU – Frelandière

Mariages

- Éric SERVANT et Isabelle LAPLACE – Frelandière
- Charles CASTALDI et Patricia KLINKE-GALLAND – Frelandière

Décès

- Jacqueline BARBE épouse DUBOIS
- René GABORIEAU
- Patrick DOURET
- Michelle SUPERVIELLE épouse DIÉVART
- Marie-Louise PASQUEREAU épouse POTIER
- Robert BOULIGAND
- Laurinda DE FREITAS épouse MACHADO

Cécile DREURE, 1^{ère} adjointe au Maire, en charge de l'aménagement

Réaménagement urbain : Dompierre-sur-Yon dessine ses futures entrées de commune

Dompierre-sur-Yon anticipe son développement en planifiant le réaménagement de ses entrées de ville. Pour cela, la commune a confié à l'**Établissement Public Foncier (EPF)** de la Vendée une mission d'étude et d'accompagnement sur les secteurs du **Pareau/Prévoisière** et du **Moulin de la Braconnière**.

Créé par l'État en 2010 et piloté par un conseil d'administration majoritairement composé d'élus locaux et du département, l'EPF de la Vendée est devenu un acteur pivot au service des territoires. Par son intervention foncière, il accompagne la transformation de l'aménagement afin de répondre aux défis de **la production de logements, du changement climatique et de la transition démographique**. La moitié des communes de la Vendée sont aujourd'hui accompagnées par l'EPF dans leurs projets de **recyclage** ou de **densification urbaine** à des fins de logement. L'EPF mobilise son **ingénierie foncière**, ses fonds et son réseau de partenaire pour rendre possible les projets au sein de l'enveloppe urbaine, en levant les **contraintes techniques** (pollution, risque, configuration des sites) et **juridiques** (maîtrise foncière des terrains, procédures).

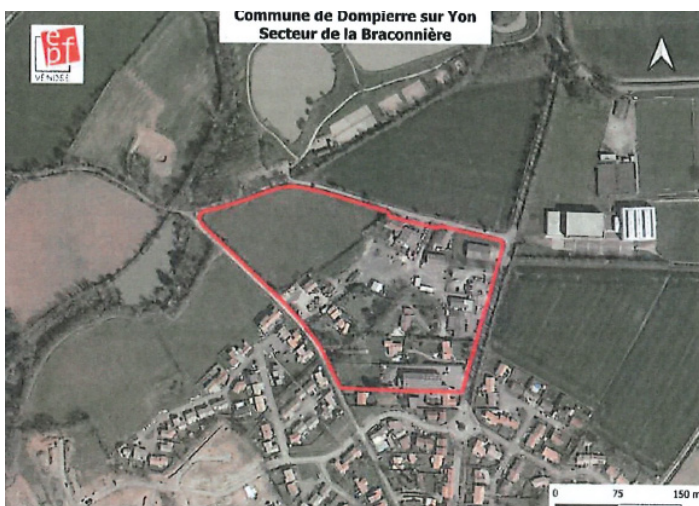
L'EPF a prévu une première enveloppe de **900 000 €** pour les acquisitions foncières et financera à hauteur de **50 %** les études préalables. À l'issue de sa mission, il revendra les terrains à un opérateur (bailleur social ou promoteur) à prix coûtant.

Les périmètres situés au nord et au sud de la commune font respectivement **4,6 hectares** pour le du **Pareau/Prévoisière** et **5,4 hectares** sur le secteur du **Moulin de la Braconnière**.

Pour mémoire la commune, dans le cadre du **plan local de l'Habitat** avec la Roche-sur-Yon Agglomération et l'Etat, est engagée à produire **55 logements** par an tout en respectant la **loi SRU** qui impose **25 % de logements sociaux** (contre 8,5 % actuellement dans la commune.)

SECTEUR DU PAREAU/PRÉVOISIÈRE :

L'entrée de commune, route de la Roche-sur-Yon, est identifiée au PLU depuis 2013 comme un secteur devant accueillir de nouveaux logements. Les études menées permettront de faire un **diagnostic environnemental** qui guidera l'aménagement futur de ce secteur. Suivront des **études urbaines** afin de garantir une bonne intégration des nouveaux logements. L'EPF assurera également une **veille foncière** et accompagnera la commune dans le choix de l'aménageur.



SECTEUR DU MOULIN DE LA BRACONNIÈRE :

Sur ce secteur le **Centre Technique Municipal (CTM)** déménagera dès avril 2025 vers la zone du Luneau, dans les anciens locaux de l'entreprise Liv Colis. Ce sont ainsi un peu plus de 9000 m² qui seront libérés et qui pourront, dans l'avenir, accueillir des logements. Dans ce contexte, la commune souhaite également repenser l'organisation du secteur afin de mieux articuler la coexistence des **activités artisanales** et les **espaces résidentiels** et compléter les **liaisons douces vers Malvoisine** et le **complexe sportif de la Braconnière**.

Cécile DREURE, 1^{ère} adjointe au Maire, en charge de l'économie

Mickaël MALLARD adjoint au Maire, en charge du commerce de proximité

SOVENET Propreté & Services : une nouvelle entreprise dompieroise

Depuis août 2024, SOVENET Propreté & Services s'est installée à Dompierre-sur-Yon, au 6 rue du Vieux Bourg. Fondée en 1973, cette société de nettoyage vendéenne fait partie des plus anciennes entreprises du secteur dans le département.

À la tête de SOVENET, Baptiste VANDENACK, gérant et actionnaire depuis 2016, s'attache à moderniser cette entreprise historique tout en valorisant son expertise. « Quand j'ai repris la gérance, je voulais non seulement perpétuer cette histoire mais aussi lui offrir un nouveau départ », explique-t-il.

Aujourd'hui, SOVENET emploie 172 collaborateurs et sert plus de 300 clients chaque mois. L'entreprise propose des prestations variées : propreté des locaux, remises en état, nettoyage haute pression, travaux en grande hauteur, nettoyage de machines-outils, et bien d'autres.

Contact : 02 51 31 93 90 – sovenet@wanadoo.fr – www.sovenet.com



Un cabinet bien-être a ouvert à Dompierre-sur-Yon

Christelle CALONNEC a ouvert son cabinet de bien-être en mai 2024, situé au 3 rue du Maquis R1. **Praticienne en EFT (Emotional Freedom Techniques - libération émotionnelle), kinésologie, naturopathie, shiatsu et médecine traditionnelle chinoise, elle aide ses clients à surmonter le stress, les douleurs et les blocages émotionnels.**

L'EFT, méthode phare de son cabinet, associe stimulation énergétique et verbalisation pour libérer les émotions et rétablir l'équilibre du corps. Christelle propose également des massages Aromatouch à base d'huiles essentielles et un

balayage énergétique qui cible les méridiens et points d'acupuncture pour stimuler l'homéostasie naturelle du corps.

Contact : 06 71 91 22 76 – christelle@c-essentiel.fr – <https://www.c-essentiel.fr/>

Samoussto : Le food truck qui revisite les saveurs du samoussa à Dompierre-sur-Yon

Depuis le 27 janvier 2025, Dompierre-sur-Yon accueille un tout nouveau food truck : Samoussto, lancé par Thomas HENRY, dompierois, passionné de cuisine. **L'idée de Samoussto est née lors d'un repas de famille, où Thomas a imaginé revisiter les traditionnels samoussas préparés par son épouse. Le nom du food truck est d'ailleurs un clin d'œil à leur complicité : SA pour Sahara, SAMOUSS pour les samoussas, et TO pour Thomas.**

Le menu de Samoussto mêle inspirations locales et internationales : samoussas salés et sucrés, mais aussi bagels garnis avec des produits de saison. Ici, c'est 100 % fait maison, avec des produits locaux et une vraie envie de surprendre les papilles. Le food truck est présent, chaque lundi soir de 18h à 21h et le mercredi matin sur le marché place de la Résistance et du Maquis R1. Le food truck est également disponible pour des événements privés tels que cocktails ou brunchs.

Contact : 07 75 73 89 91 – contact@samoussto.fr





Marietta RETAILLEAU, adjointe au Maire, en charge de la vie associative



Jennie RAUTUREAU, adjointe au Maire, en charge de l'éducation

À la découverte des ressources pour la jeunesse près de chez vous !



Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), La Roche-sur-Yon Agglomération a conçu un projet essentiel : **un outil visuel qui informe les jeunes et leurs parents sur les structures d'accompagnement et les ressources disponibles sur le territoire.**

Cet outil, disponible en version papier et numérique, valorise des services destinés à la jeunesse et leur donne accès à des informations clés sur la formation, les loisirs, le logement, la santé et l'engagement. Parmi les ressources mises en avant figurent des structures incontournables comme Info Jeunes et La Boussole des Jeunes, qui accompagnent les jeunes dans leurs démarches.

Distribué sur l'ensemble du territoire, ce support est accessible dans les lieux publics et sur les plateformes en ligne. **L'objectif ? Mieux faire connaître ces ressources essentielles et inciter les jeunes à en profiter pleinement.**

Explorez dès maintenant ces outils :

- Boussole des Jeunes : boussole.jeunes.gouv.fr
- Info Jeunes Pays de la Loire : infos-jeunes.fr

Une nouvelle salle pour des fêtes de famille

La salle sous les locaux d'Espac'Yon a été entièrement rénovée pour offrir un espace moderne et fonctionnel aux familles et associations locales. Cette salle remplace l'ancien modulaire au complexe sportif de la Braconnière. La rénovation avait pour objectif d'améliorer son confort et son acoustique. Des matériaux absorbants ont été installés, dont une dalle acoustique en fibre de bois et laine minérale au plafond, et des panneaux en bois absorbants sur les murs, optimisant ainsi l'environnement sonore.

À l'occasion du nouvel an, des dompierrois ont réservé pour la première fois la salle et partagent leur expérience et leurs impressions. « Suite à notre location de cette salle, les infrastructures ainsi que les tables et les chaises mises à notre disposition sont nettement suffisantes pour accueillir 30 personnes afin de réaliser des fêtes de famille ou entre amis pour un moment convivial. Cette petite salle manquait à Dompierre-sur-Yon ».

Les familles dompierroises peuvent désormais réserver cette salle en mairie au 02 51 07 59 08 ou par courriel à mairie@dompierre-sur-yon.fr. Tarifs : 80 € la journée et 150 € les deux jours.



Les premiers utilisateurs de la salle des familles



Espac'Yon fait peau neuve !

Nouvelle année, nouveau logo ! Espac'Yon dévoile une identité visuelle moderne et dynamique, symbole de son évolution tout en restant fidèle à ses valeurs.



Benoît VAN DER ELST, adjoint au Maire, chargé des finances, affaires juridiques et du contrôle de gestion

Dossier à la Une : Budget 2025

Le 11 février dernier, le conseil municipal a voté le budget pour l'année 2025 avec près de 9 millions € pour agir en faveur du quotidien des Dompierroises et des Dompierrois et préparer l'avenir de Dompierre-sur-Yon. L'occasion de répondre à 3 questions que l'on se pose couramment sur ce sujet aussi essentiel que technique.

1. A quoi ça sert de voter un budget ?

Tout d'abord, il s'agit d'une obligation légale. En effet, chaque année, le conseil municipal doit adopter un budget sous peine de ne pas pouvoir investir au-delà de 25% des crédits votés l'année précédente en investissement et de ne pas pouvoir réaliser de nouvelles opérations.

Si le budget est voté chaque année, c'est parce qu'il contient l'ensemble des recettes et des dépenses envisagées pour l'année complète. Ce n'est pas une enveloppe globale mais bien une affectation par type de dépenses ou de recettes. Concrètement, les crédits prévus pour la démolition dans le secteur Art Solo ne peuvent être utilisés pour un autre projet sauf à ce qu'une modification du budget soit adoptée au préalable.

Le budget est donc bien le reflet de la feuille de route de l'équipe municipale et des services municipaux pour l'année à venir.

2. Quelles sont les contraintes ou éléments à prendre en compte dans l'élaboration du budget ?

La plus grande contrainte pour aborder l'exercice 2025 a été le contexte politique national et l'absence de vote du budget par l'Etat avant le 31 décembre 2024.

Or, les collectivités dépendent du projet de loi de finances de l'Etat pour connaître l'impact des décisions nationales sur leurs finances : niveau des dotations de fonctionnement et d'investissement, assiette et taux du fonds de compensation de la TVA reversé aux communes, revalorisation ou non des cotisations, du point d'indice des agents...

Par exemple, une revalorisation de 3 points des cotisations retraite a été décidée le 31 janvier 2025. Cette décision de l'Etat entraîne pour notre commune un surcoût de près de 40 000€ par an et cette hausse devrait se répéter en 2026, 2027 et 2028. A terme, c'est donc bien une dépense supplémentaire de 150 000€ que devra supporter la collectivité chaque année par rapport à aujourd'hui. C'est pourquoi les élus doivent continuer d'agir sur les recettes (fiscalité et dépenses, contrôle des dépenses et contrôle de gestion) en faveur des Dompierroises et des Dompierrois.

3. Quelles sont les principales priorités pour cette année ?

Dans un contexte de forte inflation et de revalorisation du point d'indice des fonctionnaires décidé par l'Etat, la municipalité de Dompierre-sur-Yon a su maintenir une gestion prudente de ses finances. Comparée à la moyenne des communes de la même strate (3500 à 5000 habitants), les dépenses de ressources humaines à Dompierre-sur-Yon s'élèvent à 446 €/habitant, soit en dessous de la moyenne nationale de 495 €/habitant. De même, les charges à caractère général se chiffrent à 294 €/habitant à Dompierre-sur-Yon, contre 363 €/habitant pour les autres communes de la même strate. Ces résultats illustrent la gestion financière rigoureuse de la commune, qui, malgré les contraintes externes, continue d'investir dans des projets importants pour l'amélioration du cadre de vie, l'éducation, et les infrastructures sportives et urbaines tout en répondant aux besoins du quotidien.



Section de Fonctionnement du budget communal :
DÉPENSES 5 735 294.01 €

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : 1 370 000€ (Electricité, carburants, eau, fournitures, location divers, assurances...)
CHARGES DE PERSONNEL : 2 080 000€
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : 450 000€ (Subventions aux associations et aux écoles)
DIVERS : 132 000€ (charges financières, exceptionnelles...)
VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT : 1 285 294.01€
AMORTISSEMENTS DE BIENS : 350 000€
AUTRE : 68 000€



Section de Fonctionnement du budget communal :
RECETTES 5 735 294.01 €

RECETTES FISCALES : 3 035 000€ (Taxe foncière)
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (État, collectivités et organismes publics) : 1 200 000€
AUTRES RECETTES : 140 004€ (Produits financiers, atténuations de charges...)
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET DES VENTES : 435 000€ (recettes des services périscolaires)
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ : 925 290.01€

4. Tableau (non exhaustif) détaillant les principales actions et investissements prévus pour 2025, avec un focus sur les projets d'envergure et leurs montants.

DOMAINES	ACTIONS	MONTANT
MOBILITÉ	1. Liaisons douces secteur Garlière et Vergne/Les Rochettes (+ Reste à réaliser)	380 000€
CADRE DE VIE	1. Site d'écopaturage avec présence de moutons sur le grand espace vert (rues des Châtaigniers, des Chênes et des Peupliers) 2. Campagne d'élagage pour faire face à la forte pousse des 18 derniers mois très pluvieux	5 000€ 25 000 €
POLITIQUE ENFANCE/JEUNESSE	1. Fin des travaux de réhabilitation de l'école élémentaire Pierre Menanteau 2. Pose de mobiliers pour sécuriser les abords des deux écoles	300 000 € 10 000 €
AMÉNAGEMENT, HABITAT, COMMERCE	1. Travaux de démolition du site Art Solo (renouveau urbain) 2. Embellissement des abords du rond-point El-Guettar et aménagements de la rue de Bellevue	400 000 € 50 000 €
VOIRIE	1. Réfection de la rue de la Margerie (de l'église jusqu'au pont)	135 000 €
SPORT	1. Resurfacement d'un des terrains couverts de tennis 2. Études préalables et recrutement de l'architecte pour le réaménagement du complexe sportif de la Braconnière (pôle vestiaires/club house pour 2026)	15 000€ 60 000€
CIMETIÈRE	1. Jardin du souvenir, colombariums, caverne	25 000 €
BÂTIMENTS PUBLICS	1. Amélioration des bâtiments publics	50 000 €



Fête de la musique – Recherche musiciens amateurs
Elle aura lieu le vendredi 20 juin dans le centre-bourg.
 Tous les musiciens amateurs qui le souhaitent sont invités à se produire bénévolement. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter à manifestations@dompierre-sur-yon.fr – 02 51 07 59 08

Exposition en Mairie
Il est proposé aux artistes locaux d'exposer leurs œuvres à la mairie. Si vous êtes un artiste amateur ou professionnel de la commune et souhaitez partager votre talent, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : manifestations@dompierre-sur-yon.fr ou par téléphone au 02 51 07 59 08.

Conférence Parlanjhe
« Notre patois est une langue »
 Conférence sur le patois vendéen à la médiathèque municipale Simone de Beauvoir. **Samedi 15 mars à 15h avec Michel et Fanie GAUTIER.** Michel s'appuie sur des documents écrits et sonores, tandis que Fanie, chanteuse et conteuse, illustre ces propos en langue régionale. Conférence gratuite et sans inscription.



À la médiathèque « Partageons nos différences » – Diffusion de courts-métrages
Samedi 29 mars à 14h, la médiathèque propose la diffusion de 4 courts-métrages sur le thème « Partageons nos différences » en partenariat avec la bibliothèque départementale et Archipel des Lucioles. Courts-métrages à partir de 8 ans, gratuit sur inscription.

À la médiathèque – Conférence sur les DYS et TDAH
Samedi 29 mars à 15h30, l'association APEDYS 85 animera une conférence sur les DYS et TDAH, en présentant des outils adaptés et en fournissant de la documentation. Gratuit sur inscription



Livres adaptés aux enfants DYS à la médiathèque
Tout au long du mois de mars, des livres adaptés aux enfants DYS seront disponibles à la médiathèque municipale Simone de Beauvoir.

MarSOINS fait étape à Dompierre-sur-Yon !
Le mardi 25 mars de 14h à 16h30, le camion de prévention santé MarSOINS sera présent place de la résistance et du Maquis R1. Ce dispositif itinérant, propose gratuitement des dépistages et actions de prévention : check-up santé, dépistages visuel, auditif, dentaire, santé de la femme, addictions, et bien d'autres. Un rendez-vous à ne pas manquer pour prendre soin de votre santé !



Inauguration de l'école élémentaire Pierre Menanteau
Le 1er avril à 18h30. Venez découvrir les classes et locaux rénovés et l'exposition sur une journée d'un enfant à l'école.



Animation sportive municipale
 Venez découvrir le multisports ! **Mardi 8 avril et jeudi 17 avril de 14h à 17h Salle du Moulin, pour les enfants de 7 à 12 ans.** Plus d'informations : rendez-vous en mairie, 20 rue du Vieux Bourg

Fête de la Nature 2025
 La 3^e édition de la Fête de la Nature se tiendra à Dompierre-sur-Yon du 21 au 25 mai 2025. Elle est co-organisée par la commune, les associations dompieroises et les écoles. À cette occasion, la Fête du Marché fera son retour pour une seconde édition, le dimanche 18 mai, de 8h à 14h.

Tribune Dompierre Avenir 2020

Au moment où nous rédigeons ces lignes, soit le 30 janvier, il n'est pas encore trop tard pour adresser nos vœux aux Dompierrois. Cette tribune étant limitée à 2500 signes, nous aborderons uniquement les dossiers les plus urgents du moment. Pour 2025 nous souhaitons donc aux Dompierrois : - Que la résidence du Moulinet ne soit plus inondée comme elle l'est chaque année et pas plus tard qu'hier 29 janvier. Nous rappelons que sur ce dossier, DOMPIERRE AVENIR avait fait des propositions techniques d'aménagement qui, à défaut d'être retenues, n'ont même pas été étudiées par la majorité municipale. - Que la Maison de Santé soit enfin ouverte dans son intégralité aux patients. A ce jour, compte tenu des « insuffisances » qui ont été constatées lors de la livraison de l'ouvrage, il est peu vraisemblable que l'ensemble des professionnels de santé se risquent à exercer dans des locaux impropres à leur destination notamment sur le plan de l'isolation phonique et visuelle, sans parler des problèmes d'accès et de stationnement. - Que le terrain synthétique promis à l'USFD pour 2022-2023 puisse être livré et praticable pour la saison 2025-2026. Pour les vestiaires et le club house, nous pensons qu'il est plus prudent de formuler des vœux pour 2026 voire 2027 mais d'ici là, il y aura des échéances électorales... - Que les améliorations et rénovations nécessaires aux divers équipements publics (salle Magaud, Salle du Moulin, restaurant scolaire) soient réalisées en 2025. - Que l'inauguration des locaux rénovés de l'école élémentaire publique ait bien lieu comme prévu « le 1er Avril 2025 » selon les dires de la première adjointe lors des vœux du Maire. - Que les commerçants et artisans installés en 2024 sur notre commune pérennisent leur activité et que de nouvelles entreprises viennent s'installer sur notre territoire en 2025 ce dont nous doutons dans la mesure où il n'y a plus de place dans les zones artisanales existantes. - Que la municipalité suspende son projet aberrant de réhabilitation des 3 maisons qui font face à la Mairie, projet qui n'était pas dans son programme électoral 2020, pour le soumettre aux votes des prochaines élections 2026. C'est aux Dompierrois de décider de l'aménagement de cette zone stratégique qui comprend également l'ancienne EHPAD, laquelle devra faire également l'objet d'une consultation des Dompierrois. Bonne et heureuse année 2025 à tous les Dompierrois et rendez-vous en 2026 pour des projets nouveaux.



Recensement citoyen : une démarche obligatoire

Tout jeune Français doit se faire recenser auprès de la mairie ou en ligne sur www.service-public.fr dans les trois mois suivant son 16^e anniversaire. L'attestation de recensement délivrée par la mairie est indispensable pour s'inscrire avant 18 ans à un examen (comme le permis de conduire) ou à un concours administratif en France. Pour plus d'informations, contactez la mairie à mairie@dompierre-sur-yon.fr.



Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Pour participer aux futures élections, assurez-vous d'être correctement inscrit sur les listes électorales de la commune.

• Vérifiez votre situation électorale sur www.service-public.fr pour éviter toute erreur ou double inscription.

Inscription possible à tout moment :

- En ligne via Service Public
- En mairie aux horaires d'ouverture
- Les jeunes de 16 ans sont automatiquement inscrits dès leur recensement citoyen.

En cas de doute, d'erreur sur l'adresse ou le nom, ou si vous n'avez pas votre carte d'électeur, contactez la mairie au 02 51 07 59 08 ou par courriel à mairie@dompierre-sur-yon.fr pour connaître la marche à suivre.



Opération CAP « Contrôles Accueil Patrouilles » Mercredi 19 mars

La gendarmerie sera présente toute la journée :

- Accueil en mairie : 9h à 12h et 14h à 17h30. Venez poser vos questions ou déposer une plainte.
- Patrouilles pédestres : échanges avec les habitants et commerçants.
- Contrôles routiers : réalisés sur et autour de la commune.

Une occasion pour renforcer le lien avec les forces de sécurité et discuter des enjeux du quotidien.

Tribune En Avant Dompierre !

À Dompierre-sur-Yon, l'année 2025 marque le lancement de plusieurs programmes d'habitat. Ces logements offriront aux Dompierroises et Dompierrois des solutions diversifiées et accessibles. Le premier programme, rue du Bois-Noir, sur le site de l'ancien hangar à grains, a débuté en février 2025, pour la construction de 4 logements T4 et 4 logements T3 qui seront livrés fin d'année 2026. Les travaux des 12 logements (6 T3 et 6 T2) et de la cellule commerciale situés à l'arrière de la place du Prieuré commencent en mai prochain. À l'été 2025, la démolition des friches sur le site Arts Solo, prépare la construction de 45 logements et d'une cellule commerciale. Au quartier des Feuilles Vertes, la tranche 2 propose vingt lots à partir de 23 000€ favorisant ainsi l'accessibilité au plus grand nombre. Pour améliorer le quotidien de tous, les rencontres de quartiers se poursuivent. Elles permettront aussi aux Dompierroises et aux Dompierrois de suivre l'évolution des projets en cours. En matière de tranquillité publique, un travail s'engage avec la Préfecture de la Vendée et la Gendarmerie Nationale pour la mise en place de la vidéoprotection aux entrées de la commune, aux abords des équipements publics. Le programme d'entretien des bâtiments publics se poursuit avec des travaux d'amélioration à la salle Magaud, la salle Omnisports du Moulin, des salles de tennis et du restaurant scolaire. Le plan de gestion des espaces publics verts continue aussi sa mise en œuvre avec l'arrivée des moutons à l'année dans l'espace vert situé entre les rues : des peupliers, des châtaigniers et des chênes. Pour les seniors, en lien avec le conseil des sages, du mobilier urbain sera installé en centralité pour faciliter les déplacements et respecter les temps de pause. La voirie et l'embellissement des espaces publics seront aussi abordés, avec des projets de réfection de certaines rues (Bellevue, Margerie) et des aménagements autour du rond-point El-Guettar. Le cimetière sera rénové avec la création d'un jardin du souvenir adapté, la création de cavurnes et l'installation de nouveaux colombariums. Enfin, le programme de création des liaisons douces continue, en particulier dans les secteurs Garlière et Vergne/les Rochettes, en fonction des financements de l'Etat obtenus. Ces nombreux projets témoignent de notre engagement pour une commune accessible à toutes et tous, où il fait bon vivre et où chacune et chacun trouve sa place.



Antoine Galois, adjoint au Maire, chargé du patrimoine, des bâtiments, des travaux, de la voirie et de l'accessibilité

Réalisation de la rue de la Motte

Les travaux de réaménagement de la rue de la Motte ont déjà bien avancé. Après la création de la nouvelle route, les prochains aménagements sont prévus pour le printemps 2025 avec la finalisation des trottoirs pour les piétons et la mise en service des places de stationnement végétalisées. Le « Chemin de la Motte », menant à la Vallée de la Margerie, sera également fait en bicouche jusqu'à la dernière habitation.



Pascal MOLLÉ, Adjoint au Maire, chargé du droit des sols, de l'agriculture, des espaces ruraux, des espaces publics et de la sécurité



Alexis MARTINEAU, Délégué à la proximité



Élagage urbain et entretien des espaces publics

Les services techniques municipaux et une entreprise prestataire réalisent des opérations d'élagage et de curage pour assurer la sécurité des riverains et préserver le paysage. En 2024, environ 100 arbres ont été traités sur une quinzaine de sites. Les demandes des riverains sont étudiées, en équilibrant l'intérêt paysager et le développement des arbres.

Chaque année, la commune effectue un programme de curage des fossés pour prévenir les risques d'inondation et assurer un bon écoulement des eaux. En 2024, environ 7 km de fossés ont été nettoyés, principalement en été, mais ajustés selon les conditions climatiques.

Les programmes d'élagage et de curage sont adaptés chaque année en fonction des besoins et des demandes des riverains. En 2024, la commune a recensé 438 demandes. Celles-ci peuvent être signalées en mairie, par téléphone 02 51 07 59 08, par courriel mairie@dompierre-sur-yon.fr, sur le site internet ou via l'application mobile Intramuros.

Dompierre-sur-Yon en images

une sélection de temps forts
pour la commune



UN VERGER COLLECTIF À DOMPIERRE-SUR-YON

3 septembre 2024

La commune et l'association « Un coquelicot entre les dents » ont signé un partenariat pour créer un verger collectif. Le terrain communal de 11 200 m² sera entretenu par l'association avec un espace d'échanges et de rencontres pour les dompieroises et dompierrois. Le projet, engagé jusqu'en 2026, vise à préserver la biodiversité et renforcer le lien social.

RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL DES AUTRES VOIES 2024 !

6, 7 & 8 décembre 2024

Cette édition a offert une belle ambiance avec des produits artisanaux, des décorations lumineuses et des stands animés. Les visiteurs ont pu profiter de moments conviviaux pour faire des achats. Merci aux exposants, bénévoles et partenaires pour leur contribution. Rendez-vous l'année prochaine, le week-end du 6 & 7 décembre 2025 !



REMISE DES TROPHÉES AUX NOUVELLES ENTREPRISES DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION

11 décembre 2024

Lors de la soirée d'accueil organisée par la Pépinière d'entreprise de La Roche-sur-Yon Agglomération, 33 créateurs d'entreprises ont été récompensés au Cyel. Parmi eux, quatre entrepreneurs dompieroises et dompieroises ont été distingués :

- **Nicolas Denis (ND Energie)** – Électricité, Climatisation, Domotique
- **Thomas Henry (Samoussto)** – Food Truck de Samoussas
- **Justine Baron (Justine B)** – Salon d'esthétique et bien-être
- **Amélie Gaudin (LILO)** – Assistante Communication & Administratif

Bravo à eux !



SOIRÉE D'HOMMAGE AUX SPORTIFS DE LA DIAGONALE DES FOUS

13 décembre 2024

La commune de Dompierre-sur-Yon a honoré, en salle du conseil municipal, six des huit sportifs dompieroises de l'association Dompierre Course Aventure ayant relevé le défi exigeant de la « Diagonale des Fous » sur l'île de La Réunion. Les athlètes distingués : Fabrice HUCTEAU, Jacques CADOUX, Simon TRICOIRE, Laurent DARD, Laurent ROCHETEAU, Pascal LE PAGE et absent sur la photo : Olivier BOYER et Jean-François POIROUX. Mention spéciale au coach Simon HASLOUIN pour son accompagnement. Toutes nos félicitations !



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TRIPARTITE « SEMER ET ESSAIMER » D'ESPAC'YON

29 janvier

La CAF Vendée, le centre socio-culturel Espac'Yon et la commune de Dompierre-sur-Yon ont signé le renouvellement de leur convention de partenariat 2025-2028. Cette convention est liée au nouveau projet associatif « Semer et Essaimer » d'Espac'Yon, projet qui vise à renforcer l'accompagnement des familles, favoriser l'insertion sociale et soutenir les projets locaux en coopération. Porté par des administrateurs bénévoles et une équipe professionnelle, ce projet encourage l'engagement citoyen, la co-éducation, le lien social et le développement durable sur le territoire.



PRÈS DE 4500 € COLLECTÉS POUR LE TÉLÉTHON 2024

1er février

Grâce aux animations organisées par les associations dompieroises, le Conseil Municipal des Enfants, les bénévoles et la commune de Dompierre-sur-Yon, près de 4 500 € ont été collectés pour le Téléthon. Un grand merci à toutes et tous.





Matthieu et Aurore

LA BOULANGERIE « AU FOUR & AU MOULIN » DISTINGUÉE

6 février

Félicitations à la boulangerie Au Four & Au Moulin de Dompierre-sur-Yon pour leur 3e place au concours du meilleur préfou, organisé par la Fédération de la Boulangerie et de la Pâtisserie Vendéenne ! Une belle reconnaissance du savoir-faire dompierois pour Aurore, Matthieu et toute leur équipe. N'hésitez pas à aller les féliciter et déguster leur préfou ! Bravo à vous !

INAUGURATION DE L'EXPOSITION « GRIBOUILL'ART »

8 février

L'inauguration de l'exposition « Gribouill'art » s'est tenue le 8 février dernier, mettant à l'honneur les œuvres des membres de l'Atelier Gribouille, une association du Beignon-Basset regroupant des passionnés d'arts plastiques. Les visiteurs ont pu échanger avec les artistes autour de créations originales utilisant diverses techniques comme l'huile, l'acrylique, l'aquarelle et les pastels.



Abel et Léandre MARTINEAU avec François GILET le jour de l'anniversaire

LÉANDRE MARTINEAU, UN CENTENAIRE TÉMOIN DE LA RÉSISTANCE DOMPIERROISE

9 février

Léandre Martineau, né le 8 février 1925 vient de célébrer ses 100 ans entouré de ses proches. Ancien résistant du Maquis R1 à Dompierre-sur-Yon, il rejoint en juin 1944 le Bois des Gâts, vivant dans des conditions précaires. Après des parachutages d'armes en août et septembre, il participe à la libération d'Aizenay, Challans et des Moutiers-en-Retz.

RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS

25 février

Comme chaque année, les exploitantes et exploitants agricoles de Dompierre-sur-Yon se sont réunis en mairie pour échanger sur la gestion de l'espace rural. La commune a présenté ses programmes d'entretien (élagage, taille des haies, curage des fossés, etc.) et les agriculteurs ont partagé leurs projets personnels. Une rencontre riche en échanges pour l'avenir agricole de Dompierre-sur-Yon.



LA COMMUNE EST MAINTENANT SUR INSTAGRAM !

Plongez dans les coulisses de la commune, découvrez nos actualités, nos événements, et bien plus encore !

Suivez-nous !
@dompierre_sur_yon



COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES : METTEZ À JOUR VOS INFORMATIONS EN QUELQUES CLICS !

Cela nous permettra de vous représenter et de valoriser vos activités

- Scannez le QR Code pour mettre à jour vos coordonnées et informations professionnelles.
- Inscrivez-vous si vous n'êtes pas encore référencés dans l'annuaire.

